



LETTRE DU MAIRE AUX AUDONIEN·NE·S

SAINT-OUEN-SUR-SEINE, LE 16 DÉCEMBRE 2022

Maîtrise des loyers : la municipalité à vos côtés pour votre pouvoir d'achat



Chères Audoniennes, Chers Audoniens,

Malgré l'inflation, nous continuons à tout mettre en œuvre pour vous protéger et préserver votre pouvoir d'achat.

Responsables et solidaires, nous nous sommes battus pour obtenir le gel des loyers et sommes parvenus à faire entendre notre voix. Concrètement, cette victoire signifie que votre loyer n'augmentera pas.

Par ailleurs, la loi exigeait la mise en œuvre d'un supplément de loyer (SLS). J'ai tout de suite exigé sa suspension pour prendre le temps d'étudier chaque situation individuelle.

La responsabilité et la solidarité seront toujours nos marqueurs politiques pour vous offrir le meilleur pour votre ville et votre vie au quotidien. » Cet examen a permis d'obtenir l'annulation pour la quasi-totalité des Audoniennes et des Audoniens concerné·e·s.

À l'image de cette séquence et fidèles à nos valeurs de progrès partagé pour toutes et tous, nous nous tenons toujours à vos côtés pour favoriser votre pouvoir d'achat. La responsabilité et la solidarité seront toujours nos marqueurs politiques pour vous offrir le meilleur pour votre ville et votre vie au quotidien.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Karim BOUAMRANE

Maire de Saint-Ouen-sur-Seine Vice-Président du Conseil départemental délèqué à la Culture Président de la Semiso





